



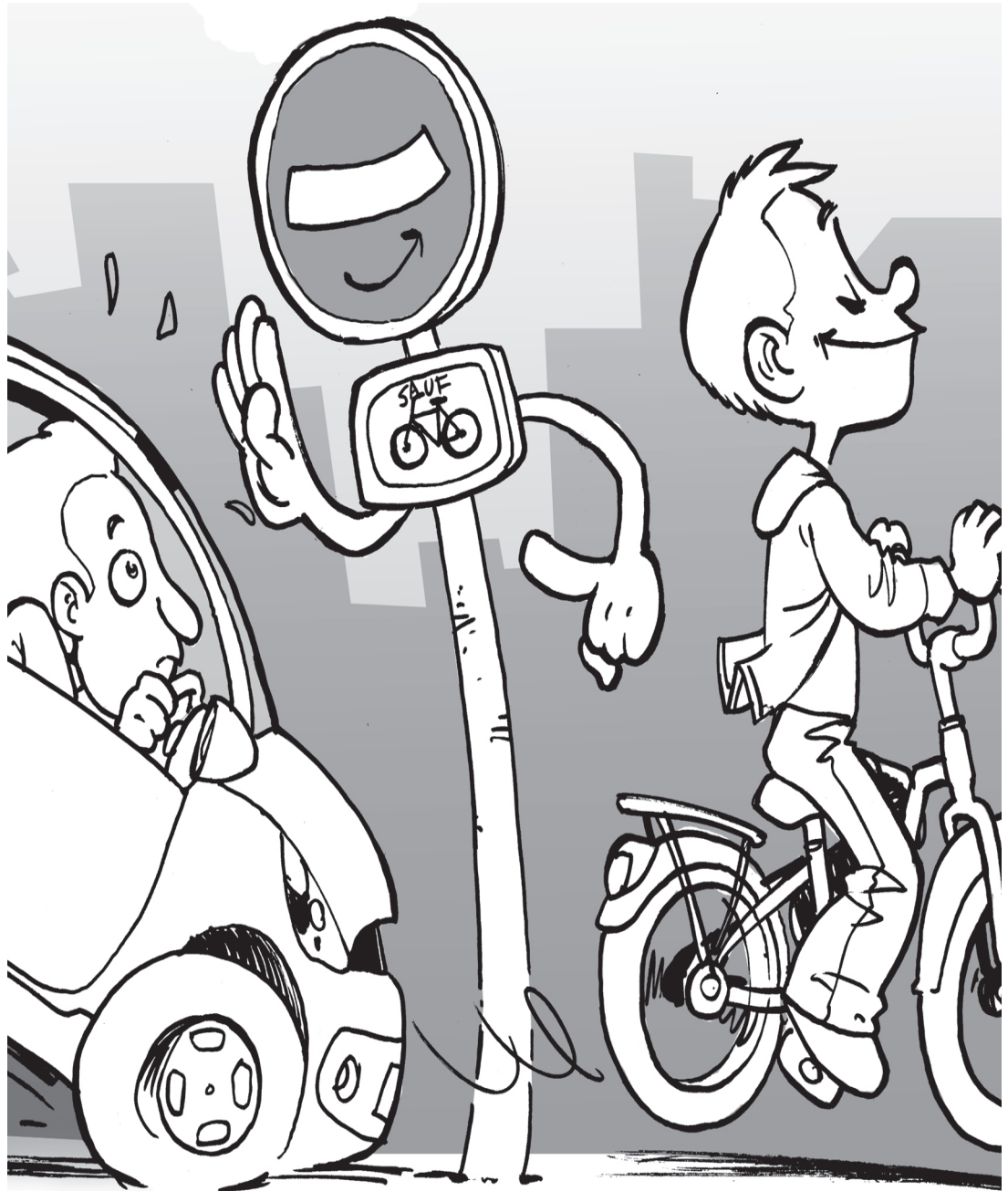
# Journal détailléur l'heure vélo

Septembre 2010 n°64

Samedi 25  
septembre  
**BROC À  
ROUBAIX**

www.droitauvelo.org www.droitauvelo.org www.droitauvelo.org www.droitauvelo.org www.droitauvelo.org www.droitauvelo.org

ÉDITORIAL	P3
BOUGEONS !	
<i>I bike(d) CPH</i>	P2
<i>Train+vélo : oui mais...</i>	P3
<i>Retour de Strasbourg</i>	P4
HIP HIP HIP	
<i>Fête du vélo 2010</i>	P5
AMÉNAGEMENTS	
<i>Lambersart : ville du vélo</i>	P5
<i>Attention : travaux !</i>	P8
GRRR !	
<i>C'est pas du gâteau !</i>	P6
DÉPLACEMENTS	
<i>Opération TER+Vélo</i>	P6
<i>Arnaque au Vélib'</i>	P7
LUMIÈRE	
<i>Opération éclairage</i>	P7
WELCOME	
<i>Naissance</i>	P7
L'ANTENNE D'ARRAS	
<i>Broc'à vélo solidaire</i>	P8
EN ROUTE !	
<i>Caravane vanne</i>	P9
BALADES	
<i>Dans les Ardennes</i>	P9
<i>Nouveau guide AF3V</i>	P11
VOYAGES	
<i>De retour de Berlin</i>	P10
L'ADAV Y ÉTAIT	P12-15
AGENDA	P16



**Juillet 2010 :**  
**généralisation des double-sens cyclables**  
**dans les zones 30 et les zones de rencontre**  
**(décret 2008-754 du 30 juillet 2008)**

## I BIKE(D) CPH

Ces trois mots - les Danois n'ont vraisemblablement pas la même frilosité à l'égard des autres langues que les Français - résument la qualité de la, ou plutôt des, politiques cyclables de Copenhague. Avec un budget annuel de plus de 10 millions d'euros (on est bien au-dessus des 10 € par an et par habitant indispensables à l'essor du vélo : la ville compte 500 000 habitants) consacré à l'entretien et au développement de l'usage du vélo, la capitale du Danemark n'a plus rien à envier à Amsterdam. Et c'est là que les Pays-Bas viennent enfin de se réveiller ! Ils se proclamaient paradis du vélo depuis tant d'années sans véritablement se pencher sur les nombreux atouts qui étaient les leurs. Et voilà que Copenhague décroche la part modale la plus importante des capitales européennes, avec 32% (contre 28 pour Amsterdam).

C'est dans cette ambiance de saine émulation que s'est déroulée la rituelle conférence Velo-city, organisée tous les ans par l'European Cyclists' Federation (ECF), dont la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) est membre. Avec des participants venus des quatre coins de l'Europe, et même du monde entier (Vandara Shiva en guest star) le gratin du lobby cycliste a tenté sur cinq jours de proposer une palette de solutions pour développer l'usage du vélo localement. Pas de grandes découvertes par rapport à ce qui peut déjà être proposé par la FUB, l'occasion en revanche de prendre la température dans d'autres pays, et voir qu'au niveau de l'expertise Droit au vélo n'est pas si mal lotie.

Revenons à la ville d'accueil elle-même, elle mérite le détour, sous toutes ses coutures. Elle jouit indéniablement d'un réseau continu d'aménagements cyclables de qualité. Mais c'est loin d'être une nouveauté, puisque les premières pistes cyclables ont vu leur apparition dès les années 30. Copenhague a connu, comme toutes les grandes villes des pays industrialisés, une désaffection pour le vélo dès les années 50, mais dans une moindre mesure que nos villes françaises. Elle a pu remonter la pente avec bien moins de difficultés. Consciente du problème de sécurité posé par le système de pistes cyclables en terme de réinsertion dans le trafic, notamment aux intersections, la municipalité a fait le choix de privilégier le sentiment de sécurité suscité par des aménagements séparés, comptant sur le fait que le nombre de cyclistes participerait au final à leur sécurisation en les rendant plus visibles. Comme si elle avait fait le choix d'en sacrifier quelques-uns pour le bien collectif... Mais ce qui surprend aux yeux d'un Français du haut de sa selle, c'est l'absence quasi généralisée de panneaux de signalisation. Pas de spécification indiquant le début ou la fin d'un aménagement, rien pour les aires piétonnes, et au palmarès l'absence de précision sur les double-sens cyclables : le sens interdit n'existe pas pour les cyclistes ! Une autre particularité est la mise en service sur les grands axes d'ondes vertes spécifiques aux cyclistes.



Tous ces dispositifs obligent aujourd'hui les largeurs de pistes cyclables sur les grands axes à être revues à la hausse, passant pour certaines de 2 à 3 m. En phase transitoire, une surlargeur aura parfois été tracée sur une voie autos, en ayant pris soin, évidemment, de procéder à la mise à niveau de la bordure séparant la piste de sa nouvelle attribution. Cette généralisation des pistes cyclables apporte cependant son ombre au tableau : le tourne-à-gauche devient systématiquement indirect, forçant dans bien des cas le cycliste à devoir attendre deux cycles de feux, là où la bande cyclable permet une réinsertion plus aisée dans le trafic.

Toutefois, la pratique est, pour le cas du Danemark, aidée par quelques spécificités scandinaves. Alors qu'aux Pays-Bas le nombre de vélos volés chaque année effleure le million, les Danois sont moins victimes de vol. Ce qui, selon les Néerlandais (qui ont procédé à une étude poussée des particularités du système danois) explique la bonne qualité générale des vélos qui circulent à Copenhague et un mobilier de stationnement de bien piètre niveau. Étranges également : la quasi absence d'éclairage permanent par dynamo ou piles sur les vélos, remplacé en règle générale par un système à induction de type Reelight (marque danoise, fierté nationale ?) ; une relativement forte utilisation du casque (les comptages estiment le nombre de cyclistes à le porter à 10%). Une très faible motorisation (20% des ménages copenhaguais) est également un atout indéniable : la taxation des voitures personnelles rendant leur coût 80% plus élevé qu'en France, la pression automobile n'en devient que bien plus faible, et permet au politique de moins risquer son mandat à vouloir en réduire l'usage.

Là où la ville excelle par rapport à bon nombre d'autres, notamment néerlandaises, est l'importance accordée à la communication. Pour preuve cette ambassade danoise du vélo, un consortium public/privé développé pour vanter les bénéfices tous azimuts du vélo. Ceci se traduit par des affiches portant le logo « I bike Cph » dans toute la ville et toute l'année, des événements, des plans, des brochures, un baromètre annuel de satisfaction de la politique sous toutes ses coutures soumis aux usagers... Le maire en personne, qui a bien compris les avantages d'une telle politique (elle lui aurait valu son siège actuel), n'hésite pas à prendre le vélo pour en exposer les bienfaits. À bon entendeur !

**Sébastien Torro-Tokodi**

*La plupart des données chiffrées sont issues de la publication n°7A du Fietsberaad, The bicycle capitals of the world: Amsterdam and Copenhagen, édition spéciale pour la conférence Velo-city 2010.*

POUR INFO

**APRÈS LE NOM, LE LOGO A LE DROIT À UN LIFTING**

Merci à Samuel Sylard qui, sur demande du CA, a fait des propositions pour rénover le logo, dont celle retenue a été validée par vote électronique des administrateurs.



Ancien logo



Nouveau logo



Certains matins d'été, les cyclistes sont plus nombreux que les automobilistes sur les pentes des cols pyrénéens. Quelques dizaines de kilomètres plus loin, d'autres bicyclettes serpentent par centaines à l'ombre des platanes le long du canal de Garonne. On se prend à rêver, rentrant à la ville, d'une pareille prise de pouvoir...

Chez nous et malgré nos efforts, elle se fait attendre, mais d'autres métropoles, Strasbourg ou Copenhague, ont bien des longueurs d'avance et ont accueilli cette année des congrès de cyclistes français ou européens qui en sont revenus pleins d'idées et d'énergie.

La saison dernière nous a laissé quelques beaux souvenirs : la Fête du vélo a connu un grand succès, mobilisé et séduit, et l'édition 2011 est déjà en préparation ; les balades et randonnées organisées ou fréquentées par nos adhérents ont formé de sympathiques pelotons, vous en lirez aussi les récits...



Plusieurs nouveaux GTV (Groupe Travail Vélo) ont vu le jour ces derniers mois dans les communes de notre région et d'autres encore sont en projet ; pour y participer, nous disposons maintenant d'une trentaine de correspondants locaux combatifs qui poussent à la roue... Les ateliers lillois de la MRES et du foyer Béthanie doivent aussi leur succès aux nombreux militants qui conseillent patiemment les participants. Bien d'autres bénévoles animeront prochainement les manifestations prévues au calendrier : Journée des Voies Vertes, Semaine de la Mobilité, Opération Éclairage, Broc' à Vélos... Droit au vélo, mille cinq cents adhérents dont plus d'une centaine d'actifs dans ses différents rayons, une association se démène et rêve des 32 % de part modale du vélo dans la capitale danoise, quand on lui promet ici 10 % dans dix ans.

**Benoît Cousin**

## BOUGEONS !

### ***Train + vélo : oui mais... pas tout à fait***

**Si la complémentarité train + vélo apparaît comme une alternative évidente pour sortir du tout voiture, la réalité reste souvent toute autre.**

Depuis quelques années on a pu assister à des avancées notables comme la possibilité d'embarquement gratuit des vélos dans l'ensemble des trains TER, l'aménagement de rames avec des espaces pour les vélos, la mise en place d'arceaux de stationnement et de modules de stationnement « sécurisés », l'installation de goulottes sur les escaliers, des dépliants sur l'offre train+vélo... et des expérimentations de trains spéciaux l'été pour découvrir la région à vélo.

Cette vision idyllique amène cependant à relativiser la volonté de la SNCF à véritablement favoriser l'utilisation du vélo en rabattement vers les gares.

Si la majorité des petites gares (compétence Région – SNCF) sont dotées d'arceaux de stationnement et depuis peu se voient progressivement équipées d'abris fermés, paradoxalement les gares principales (compétence SNCF) restent pour la plupart non équipées alors que ce sont celles qui génèrent le plus de trafic.

C'est en totale contradiction avec le discours qui vise à encourager le stationnement en gare plutôt que l'embarquement des vélos dans les trains. Si devant l'afflux de voyageurs et de vélos, l'embarquement n'apparaît pas la solution à encourager pour l'ensemble des déplacements quotidiens, force est de constater que l'utilisateur n'a aujourd'hui pas d'alternative faute d'offre de stationnement adaptée.

Et pourtant la SNCF radicalise sa position en interdisant l'embarquement des vélos dans les TER-GV même pour ceux dotés d'un compartiment spécial.

Ainsi circulent des TER-GV qui disposent de deux locaux vélos, soit 8 places, dont les contrôleurs bloquent les accès. Si certains TER-GV sont bondés et, par conséquent, l'embarquement d'un vélo classique devient difficile, il n'est pas admissible que l'on supprime radicalement le service dans les rames pourvues d'un compartiment vélo. Cette possibilité d'embarquement doit être préservée pour les déplacements occasionnels et pour l'itinérance à vélo. Pour les déplacements quotidiens l'accès au local vélo doit être permis, à concurrence des places disponibles avec une communication claire sur le sujet, et il convient d'encourager le stationnement en gare plutôt que l'embarquement pour ce type de déplacement. Mais la gare Lille-Europe reste désespérément dépourvue en offre de stationnement...

**Fin septembre 2010 : ouverture d'un stationnement « sécurisé » de 600 places à la Gare Lille-Flandres !**

Si certains aspects de la « politique cyclable » de la SNCF restent souvent impénétrables, une avancée majeure est à valoriser : l'ouverture fin septembre d'un stationnement de près de 600 places rue de Tournai cofinancé par Lille Métropole et la SNCF. Mais là encore il a fallu une forte pression politique de Lille Métropole pour que soudain un espace se libère alors que depuis des années on nous rabâchait qu'aucune place n'était disponible pour un tel équipement... Ne boudons pas notre plaisir, fin septembre, une offre conséquente sera ainsi proposée. Environ 400 places sur deux niveaux seront accessibles avec un badge aux détenteurs d'un abonnement SNCF ou de Transpole. Les utilisateurs dépourvus d'abonnements devraient pouvoir accéder à cet espace à la condition de posséder la carte Grand TER, c'est du moins la promesse que nous a faite la SNCF. Pour les utilisateurs occasionnels, 200 places seront en libre-accès. L'offre sera complétée d'une station de gonflage. Cet équipement valorisant permettra enfin à certains navetteurs, à l'exemple des Pays-Bas, de se doter de deux vélos, un pour la gare de départ et le second pour la gare d'arrivée, et éviter ainsi le fastidieux embarquement quotidien.

**Droit au vélo**



Source : SNCF - LMCU

*Esquisse de ce à quoi devrait ressembler le nouveau parking vélos.*

## Retour de Strasbourg

Les 23 et 24 avril se tenaient la journée d'étude et l'assemblée générale de la Fédération des usagers de la bicyclette (Fubicy). Philippe Delruet et Laurent Plancke, membres du conseil d'administration, ainsi que Michel Anceau, Sabine Geneste et Sébastien Torro-Tokodi, permanents, composaient la délégation de l'Adav.

### Une ville très séduisante

On a beau le savoir par avance, Strasbourg est une ville au charme certain, par son patrimoine, son aménagement et sa propreté. Même le soleil, radieux pendant trois jours, s'était mis de la partie pour nous donner de Strasbourg une image réjouissante.



Ceux qui l'ont déjà visité le savent : le centre ville est presque entièrement dédié aux modes doux de transport ; l'ambiance y est ainsi extrêmement paisible, les voitures étant largement absentes de la partie de la ville comprise à l'intérieur de la rivière, autour de la cathédrale. Piétons et cyclistes y sont par contre très nombreux et cohabitent sans tensions apparentes, alors que circulent également les tramways. On se plaît à rêver aux centres de nos villes qui seraient également rendus aux piétons et cyclistes : je pense par exemple aux grand'places de Lille, Roubaix et Tourcoing, mais aussi au Vieux-Lille où la circulation automobile est un non-sens.

Les voies cyclables sont nombreuses, parfois sinueuses et fort empruntées ; on reconnaît aisément les Strasbourgeois qui s'en tiennent à l'écart, et les touristes, ignorant souvent cet espace dédié faute d'en avoir l'habitude.

Au total ce sont 500 kilomètres d'itinéraires cyclables – excusez du peu ! – qui ont été créés dans la communauté urbaine, ainsi que des aménagements, comme le garage souterrain sous la gare, ou celui construit par la Communauté urbaine pour ses employés : 600 places, accès par badge, station de gonflage et consigne, le tout d'une grande qualité de conception et paysager (il faut cependant faire remarquer le système malaisé du second niveau de stationnement, nécessitant une certaine force musculaire).

C'est la quiétude que la ville dégage qui marque celui qui la découvre et qui fait prendre conscience, par opposition, du caractère stressant de la circulation motorisée (bruit de fond, tapage de certains deux-roues à moteur, vigilance de tous les instants à avoir, agacement quand les voitures occupent les espaces dédiés aux cyclistes ou aux piétons ...)

Alain Jund, adjoint au maire de Strasbourg en charge de l'urbanisme nous disait, au cours de son intervention, que s'il était conscient de l'avance de sa ville par rapport aux autres en France, qu'il n'en était rien par rapport à plusieurs villes allemandes, dont celle de Fribourg-en-Brigau, dont le modèle bénéficie d'une telle notoriété que la ville a dû créer un service spécifique pour en faire la présentation, l'association Innovation Academy.

### L'économie du vélo

La journée d'étude avait pour thème *Le vélo, un moteur économique* et a donné lieu à la présentation par Nicolas Mercat, chef de projet à Altermodal-Inddigo, d'une étude sur l'économie du vélo en France1.

Le secteur du vélo représenterait 4,5 milliards d'euros et emploierait 35 000 personnes (fabrication, réparation, vente, location ...)

Chaque Français ne parcourt pourtant que 80 kilomètres en vélo par an, ce qui le place dans le peloton de queue européen, derrière la moyenne (Allemagne, Suisse, Autriche... sont à 300 km) et très loin des échappés dañois (environ 900 km) et néerlandais (plus de 1000 km).

L'étude estime à 500 millions le montant annuel consacré aux aménagements cyclables par les collectivités locales durant la dernière décennie, contre moins de 10 par l'Etat. Les retombées fiscales pour ce dernier sont importantes : 564 M € de TVA, 56 M € en impôts sur les sociétés et 88 M € de taxes professionnelles ; ces sommes constituent « un excellent rendement fiscal pour l'État ».

Les auteurs de l'étude raisonnent également en termes d'intensité en emploi : avec plus de neuf emplois par million d'euros, contre moins de trois dans l'industrie automobile, les activités générées par le vélo ont donc une forte intensité en emploi.

Par ailleurs, des aménagements et offres de vélo dans les lieux touristiques contribuent à améliorer leur attractivité, notamment dans les stations littorales. L'étude montre que les touristes à vélo dépensent davantage que les autres, qu'ils soient en séjour fixe (+15%) ou itinérants (+50%).

Nicolas Mercat a particulièrement insisté sur les gains dans le domaine de la santé (évitement des dépenses dans ce domaine, allongement de la durée de vie ...) en s'appuyant sur les résultats d'une étude de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). La pratique ré-

gulière du vélo réduit significativement les maladies cardio-vasculaires, l'obésité, le diabète de type II, certains cancers et d'autres pathologies. Le bénéfice santé d'ores et déjà atteint est de 5,6 Md € par an ; il pourrait être de 15 Md € si la France rejoignait le peloton de tête des pays européens, soit la quasi-totalité du déficit de l'Assurance-maladie.

Enfin, la pratique cycliste (touristique, de loisirs, et surtout urbaine) contribue à l'amélioration de l'environnement.

Si certains des aspects de l'étude étaient déjà connus, leur chiffrage précis permet de gagner en crédibilité dans les débats sur la promotion des aménagements et de la pratique cycliste ; environnement, emploi, santé, sont des thèmes particulièrement porteurs, qui sont autant d'arguments à mobiliser dans nos discussions avec les élus, les techniciens et la population. Le vélo n'est pas une lubie de quelques illuminés ; il contribue au contraire à la qualité de vie et au développement économique.

Laurent Plancke

25 avril 2010

Les notes ont été rédigées à partir du résumé de l'étude remis lors de la journée d'étude.



## En joue !

Circulant rue des Fusillés à Villeneuve d'Ascq, j'ai vu sur un panneau présent sur la piste cyclable, un rajout (au feutre : donc non officiel) indiquant en italique : *Cyclistes et avions*. Pour traverser la RD 941, pieds à terre et mains en l'air. Cette petite modification m'a beaucoup amusé. Essayez pour voir. Malgré son profil très plat, j'espère qu'à l'avenir, les cyclistes auront, dans cette rue, un peu plus la cote auprès des concepteurs officiels de panneaux.

Jean Dewavrin



## Fête du vélo 2010 : 500 cyclistes à la parade et 5.000 personnes à la gare Saint-Sauveur !

Comme chaque année, la fête du vélo au niveau national s'est déroulée le premier week-end de juin. Depuis plusieurs années, Droit au Vélo l'organise à Lille avec sa fameuse Broc'à vélo ! L'édition 2010 a pris de l'ampleur puisque l'association l'Entorse s'est associée à l'ADAV, dans le cadre de son festival alliant culture et vélo. Ce partenariat a permis de donner une dimension festive et culturelle ainsi que métropolitaine à l'évènement.

La journée du samedi s'est déroulée à la gare Saint-Sauveur à Lille où dès le matin, les vendeurs et acheteurs de vélos d'occasion ont pu se rencontrer et faire des affaires sur la Broc' à vélo. Le village vélo a accueilli une quinzaine d'exposants : associations, entreprises, collectivités travaillant à la promotion du vélo et/ou de l'intermodalité, vélocistes ; chacun a pu présenter ses services et produits. L'atelier d'aide à la réparation des vélos et le stand de marquage contre le vol n'ont, quant à eux, pas désempilé !

En parallèle, neuf convergences de cyclistes

au départ de Tourcoing, Halluin, Baisieux, Quesnoy-sur-Deûle, Lomme, Loos, Fâches, Béthune et Valenciennes se sont élancées sur les routes ou par le train pour rejoindre la Grand-Place de Lille en début d'après-midi. Au total, ce sont 150 cyclistes qui ont participé à l'un de ces parcours et qui ont ensuite rejoint le rassemblement sur la Grand-Place. Ainsi, 500 cyclistes ont défilé dans les rues de Lille pour rappeler que le vélo est un mode de transport convivial, écologique et économique. À l'arrivée du défilé à la gare Saint-Sauveur, de nombreuses animations attendaient les cyclistes.

La soirée s'est clôturée par le spectacle Jamais 203 de la compagnie Générik Vapeur, dans lequel un peloton d'artistes ont pris possession du pavé sur des bécanes en furie, et se sont lancés dans une folle déambulation avec, à l'arrivée, un final explosif.

Le dimanche, l'ADAV organisait une balade pour rejoindre Tourcoing et profiter des animations mises en place à l'hospice d'Havré. Quelques cyclistes téméraires ont bravé l'orage et ont été récompensés par une belle

éclaircie dans l'après-midi. D'autres ont profité des animations de bike-polo à la gare Saint-Sauveur, ou de l'arrivée du Paris-Roubaix cyclo à Roubaix, d'une exposition de vélos à Lambersart...

Un grand merci aux nombreux bénévoles qui ont participé au bon déroulement de l'évènement. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour la fête du vélo 2011 qui se déroulera le week-end des 4 et 5 juin. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez proposer des idées, participer à l'organisation, mettre en place une convergence au départ de votre commune, etc.

Sabine Geneste



## AMÉNAGEMENT

### LAMBERSART : VILLE DU VÉLO

Depuis un certain temps, le vélo fait une percée remarquable à Lambersart. Après les quatre premiers inaugurés cette année, six nouveaux doubles sens ont été acceptés par la municipalité suite au travail commun avec l'ADAV et LMCU.

Le premier DSC qui vient d'être marqué est situé avenue de-Lattre-de-Tassigny, dans le prolongement de l'avenue du Maréchal-Leclerc et il permettra de rejoindre aisément les bords de la Deûle. Les autres DSC seront installés progressivement.

Par ailleurs, au Colysée se tient une exposition « Histoires de vélos » avec des cycles de tous types (par exemple vélo sans chaîne et autres particularismes). La décoration florale de la ville a pris pour thème le vélo et de nombreux vélos colorés trônent dans les massifs floraux aux quatre coins de la ville.

De plus, durant les vacances, les enfants des

centres de loisirs se rendent à vélo (avec leur casque) au restaurant municipal qui se trouve dans l'enceinte de la mairie.

Nous réfléchissons à une journée avec vélo au cours des prochains mois. Ça bouge à Lambersart et nous ne pouvons que nous en réjouir.

Jean-Marie ROGER  
correspondant local



## ATTENTION : TRAVAUX !

**Lorsque des travaux sont réalisés dans des rues équipées de pistes cyclables, il est rarement prévu de solution alternative pour maintenir la continuité cyclable.**

Rue Solférino, pendant plusieurs jours, une tranchée coupait la piste cyclable en face du collège Saint-Paul et rien n'était fait pour alerter le cycliste qui arrivait là. Il se retrouvait bêtement face à une barrière et les seules solutions qui s'offraient à lui étaient de monter sur le trottoir ou de passer derrière les véhicules en stationnement pour rejoindre le flot de la circulation.

Avenue du Colysée à Lambersart pendant les travaux du stade Guy Lefort, en revanche, tout a été prévu !

Lorsqu'on descend de l'avenue de l'Hippodrome vers l'avenue de Dunkerque il est recommandé aux cyclistes et aux piétons de traverser la rue. Si, pour le piéton, ça ne pose pas

de problème, il n'en est pas de même pour les cyclistes qui, s'ils suivent les instructions, se retrouvent à contre-sens dans une petite piste cyclable sans que les automobilistes ne soient mis en garde. La vitesse au niveau de la zone de chantier étant limitée à 30 km/h, il aurait été beaucoup plus simple et judicieux de se contenter d'avertir autos et vélos que la piste cyclable disparaissait.

Lorsqu'on interrompt un parcours cyclable, il est indispensable de penser aux vélos. Encore faut-il que ce soit une vraie réflexion et que ça ne se traduise pas, juste par un panneau qui permet au chef de chantier de dire qu'il a pensé aux cyclistes !

À noter que depuis que ce texte a été écrit, le panneau (photo) a été retourné, sans doute parce qu'il gênait des poids-lourds, il ne sert donc plus à rien !

Jean-Marie Barféty



GRRRR !

## C'est pas du gâteau !

Pas gâtés les clients cyclistes de l'extension de la zone commerciale de V2 à Villeneuve d'Ascq : en effet, les stationnements pour bicyclettes s'y limitent à des pince-roues en acier inoxydable d'un style très moderne. Un très bon motif pour donner aux concepteurs de cette zone le prix du vieux clou rouillé. Il faut croire qu'ils n'ont jamais mis les pieds à Lille et qu'ils ne se déplacent pas à vélo. Mais bon sang, qu'est-ce qu'ils apprennent dans leurs écoles ?

Ne désirant pas me mettre à dos les nombreux adhérents (\*) travaillant dans l'enseignement, j'en conclus que les programmes sont mal conçus ou que nous sommes tombés sur les cancre de la promotion.

*Maman, quand je serai grand, je ne voudrai pas être étudiant ! Ben alors, tu seras un moins que rien ! Ah oui, ça, je veux bien. (Paroles de Renaud Sechan.)*

**Le cancre de l'ADAV :  
Jean Dewavrin**

*(\*) J'attends la note de ceux-ci dans le prochain Heurovélo pour cet article. J'espère qu'ils seront indulgents même si j'ai copié sur Renaud.*



DÉPLACEMENTS

## Opération TER + Vélo 2010

Suite à l'expérience du train spécial vélo à la découverte des voies vertes de l'Avesnois en juin 2009, Droit au vélo (ADAV), délégation régionale de l'Association Française pour le développement des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V), la SNCF et la Région Nord-Pas de Calais ont proposé aux cyclistes quatre balades TER+Vélo durant l'été 2010.

Pour chaque opération, 75 cyclistes au maximum pouvaient embarquer depuis Lille avec leur vélo dans des trains avec une rame supplémentaire, pour un voyage aller-retour et une balade à vélo. Les parcours proposés empruntaient, en partie, des véloroutes ou voies vertes dont l'aménagement est soutenu financièrement par

la Région Nord-Pas de Calais. Le prix des billets est attractif (5 € ou 10 €). Les balades de juillet et août ont été complètes. L'édition 2010 permet de tester les formules vélo + TER.

La dernière balade 2010 aura lieu le samedi 18 septembre vers le Val de Sambre dans le cadre de la Journée nationale des voies vertes. Cela sera l'occasion d'inaugurer la voie verte de la Sambre entre Maubeuge et la frontière belge qui vient d'être réaménagée. Celle-ci fait partie de la véloroute européenne qui relie Trondheim en Norvège à Saint-Jacques-de-Compostelle en Galice (Eurovelo 3).

Luc Coveliers



## Les slogans rigolos

**Cool !**

Soyez zen, le baril de pétrole n'est pas encore à 200 dollars.

**Répercussion.**

La voiture ramollit le cerveau, le vélo tonifie les muscles.

**Tout bon !**

Le vélo, c'est bon pour la santé. La voiture, c'est bon pour la casse.

**Judicieux !**

Le vélo en ville : un peu de volonté et beaucoup de bon sens !

Jean Dewavrin





## Arnaque au Vélib' – Épilogue

*Il y a quelques semaines, je vous avais raconté mes déboires avec Vélib', qui m'avait débité 150 € en juin 2009, considérant (je suppose - je n'ai jamais reçu la moindre lettre de justification) que je n'avais pas restitué mon vélo.*

Après neuf mois de bagarre (contre des moulins à vent, il faut le dire), deux lettres recommandées avec AR, cinq courriers et environ dix appels téléphoniques à mes frais, j'ai enfin récupéré mes 150 €. Je voulais vous en parler de nouveau pour dénoncer les méthodes employées et pour prévenir les futurs utilisateurs de ce service.

Méthode n°1. Vous êtes débité sans aucune demande d'explication préalable.

Méthode n°2. Vous ne recevez aucune lettre ; c'est en lisant votre relevé de compte, que vous découvrez le débit.

Méthode n°3. Le service téléphonique Vélib' est très difficile d'accès ; délais d'attente interminables, coupure intempestive après un certain temps d'attente.

Méthode n°4. Le service téléphonique est un service d'information ; il ne gère pas les réclamations et refuse de vous transférer à celui qui les traite.

Méthode n°5. Il vous est réclamé des numéros : celui de votre ticket et celui des stations, d'emprunt et de restitution. Vraisemblablement, ce sont 90% des plaignants qui ne les possèdent plus et qui renoncent alors à leur réclamation.

Méthode n°6. Un délai de 6 semaines est réclamé pour le traitement de votre lettre. Il n'est pas respecté ? L'agent du service d'information (un différent à chaque appel, à qui il faut tout réexpliquer) vous répond : qu'il ne peut pas vous passer son chef de service, que ses collègues des réclamations sont débordés, qu'il ne peut pas vous mettre en relation avec eux, que le délai repart à zéro à chaque élément nouveau, qu'il ne trouve pas trace de votre réclamation ...

Méthode n°7. Produire la preuve (copie d'un relevé de compte) que Vélib' a débité votre compte.

J'ai donc récupéré mes 150 € à force de ténacité (neuf mois !). Objectivement, les méthodes employées sont inadmissibles et doivent amener 95% des plaignants à renoncer à leur réclamation, la plupart pour avoir jeté leur ticket de réclamation après la restitution de leur vélo, les autres par découragement. Deux conseils donc aux utilisateurs de Vélib' :



- imprimez un état après avoir replacé votre vélo. Ce petit ticket atteste que vous n'êtes pas en train d'en utiliser un ; si vous constatez le contraire, vérifiez le bon placement de votre vélo ou libérez-le de nouveau pour le placer à une autre borne et rééditez un état. Ce sont quelques minutes à perdre, mais qui vous épargneront les mésaventures du type de celles-ci-dessus.

- gardez soigneusement votre carte de location sur laquelle apparaissent les numéros qui pourraient vous être réclamés (et que vous pourrez remettre à votre comptable pour remboursement si vous êtes en déplacement professionnel).

Et bonne balade à vélo à Paris malgré tout : c'est le plus chouette moyen de sillonner les grandes villes !

Laurent Plancke, 25 avril 2010

## LUMIÈRE !

### OPÉRATION ÉCLAIRAGE – 2<sup>e</sup> édition !

*Comme vous le savez, une « opération Éclairage » a été organisée dans différentes villes de la région à l'automne 2009. L'objectif était de sensibiliser les cyclistes à l'importance de l'éclairage sur leur vélo. En effet, encore de nombreux cyclistes ne se rendent pas compte qu'ils sont invisibles la nuit sans cet éclairage.*

Droit au vélo souhaite renouveler l'« opération Éclairage » en 2010 du 8 au 17 novembre.

Différentes actions seront organisées, en soirée, dans plusieurs villes de la région :

- distribution de la fiche 8 « À vélo la nuit l'éclairage c'est vital ! » ;
- distribution de bons de réduction chez les vélocistes pour l'achat d'un kit d'éclairage ;
- distribution de catadioptrés, slaps réfléchissants, etc. (sous réserve de l'obtention du financement pour leur création) ;
- stand d'information ;
- marquage des vélos contre le vol ;
- jeu concours sur l'équipement du vélo (organisé par la FUB) ;

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez participer ou initier cette opération sur votre commune.

Sabine Geneste



## WELCOME

### Naissance

Chers tous,

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de notre bébé.

Jeudi 17 juin à 8 heures 25 minutes, rue Hoche à Faches-Thumesnil.

L'ictère du nouveau-né le rend jaune fluo, si bien qu'il ne passe pas inaperçu quand il traverse le parc de la Croisette.

Il est le fruit d'une gestation de plusieurs années.

Même si vous n'étiez pas là le jour de sa naissance, vous avez avec nous semé des graines.

Vous pouvez en revendiquer la paternité ou la maternité.

Il ne bouge que les lundis et jeudis matin.

Il grandit de jour en jour.

Son parrain s'appelle Sébastien.

Sa marraine Adave (drôle de nom pour une marraine!)

Tantôt c'est Jef et Sylvie qui s'en occupent.

Quand ils sont au boulot, Marie-Cécile et Laurence prennent la relève.

Il va bien, mais comme tout nouveau-né, il est fragile.

Nous en sommes bien conscients dans cette euphorie de la naissance printanière.

Dès maintenant nous devons penser à septembre, puis aux frimas.

Nous aurons sans doute besoin d'être soutenus.

Alors, si vous avez du temps pour nous aider à nous occuper de ce beau bébé, n'hésitez pas, surtout qu'il rêve de sortir tous les matins dès septembre.

Mais au fait...

nous avons oublié de vous dire comment il s'appelle ! C'est le vélo-bus de l'école Anatole France.

Bises à tous,

Laurence, Sylvie, Marie-Cécile et Jean-François,  
parents accompagnateurs.

## Arras : Une broc à vélo solidaire

**Le 29 mai dernier a eu lieu la seconde édition de la Broc à vélo organisée par l'antenne arrageoise de Droit au Vélo. Forte de sa centaine d'adhérents et de l'inépuisable énergie d'une poignée de membres très actifs, notre petite antenne s'est lancée depuis deux ans avec enthousiasme dans cette aventure qui fédère les bonnes volontés et fait avancer la cause du vélo dans une agglomération qui commence seulement à lui accorder toute la place qu'il mérite dans une réflexion globale sur la mobilité (durable) en ville... En attendant que les aménagements cyclables se multiplient, il nous est apparu qu'un des moyens d'augmenter le nombre des cyclistes à Arras était de favoriser l'accès de tous au vélo en permettant l'acquisition d'un premier vélo à petit prix.**

Lors de la première édition, en 2009, 67 vélos avaient été vendus (55 % des vélos proposés à la vente). Cette année, c'est 91 vélos qui ont été vendus (60 % des vélos proposés à la vente). Ces chiffres confirment bien la montée en puissance de l'événement qui est amené à se pérenniser tant que l'ardeur des bénévoles le permettra.

Comme dans les autres brocs organisés par Droit au Vélo, les vélos proviennent du dépôt des particuliers et de vendeurs spécialisés dans le vélo d'occasion. Mais une partie des vélos vendus provient d'un gisement plus original : les bennes de ferraille des déchetteries de la Communauté Urbaine d'Arras (CUA) ! La société de consommation n'est pas un mythe. Si certains vélos jetés sont irrécupérables, rongés par la rouille, bons à mettre au rebut, la grande majorité de ces vélos sont en relativement bon état et peuvent être assez rapidement (et facilement) remis en état de fonctionner. Un pneu changé, une rustine, un bon coup de chiffon, un câble de frein réparé et c'est une nouvelle vie qui s'ouvre à une monture (vieux biclou ou VTT inutilisé) qui prenait la poussière au fond d'un garage et que le propriétaire a jugé bon de jeter parce qu'il l'encombraient. Sans parler des dizaines de vélos enfants jetés parce que les bambins ont grandi...

Dans le cadre du partenariat établi entre l'ADAV et le Syndicat Mixte Artois Valorisation (SMAV), l'organisme qui gère les déchetteries de la CUA, les vélos sont sortis des bennes de ferrailles et stockés. Ils sont mis gracieusement à notre disposition. Charge à nous de les trier, de les nettoyer, de les transporter dans le local qui a été récemment mis à notre disposition par la ville d'Arras et de les réparer pour les proposer à la vente à tout petit prix (à partir de 15-20 €). Cette activité demande beaucoup de temps et d'énergie et notre équipe de bénévoles-bricoleurs pilotée par Bertrand Duquesne ne demande qu'à s'étoffer. Que les personnes intéressées par la démarche, adhérentes ou sympathisantes, n'hésitent pas à se manifester !

La principale question laissée en suspens par ce partenariat était celle des bénéfices engrangés par l'opération. Il n'était pas pour nous acceptable de nous enrichir, notre seul et unique but étant la promotion du vélo. Il fut donc rapidement convenu que les bénéfices seraient reversés à une association caritative. Mais laquelle ? C'est alors que Bertrand Péro, le dynamique correspondant local d'Achicourt, eut connaissance d'une association caritative dont les préoccupations faisaient étonnamment écho aux nôtres...

Fondée en 2009, la Fondation « SERVIR – Shammesh », placée sous l'égide de la Fondation de France, est destinée à soutenir des projets d'aide et de solidarité, tant en France que dans des pays du Tiers-Monde. Parmi les projets développés par cette association figure la création d'un atelier de réparation de vélos à Kokologo (Burkina Faso), petite ville située à environ 50 km de Ouagadougou. En effet, dans ce pays africain qui fait partie des plus pauvres du monde, quand les habitants ne se déplacent pas à pied, le moyen de transport le plus souvent utilisé pour les déplacements quotidiens est le vélo. Mais souvent les vélos sont vétustes, ne peuvent pas être réparés faute d'outils, de pièces détachées et de personnes capables d'effectuer les réparations. Pour l'ensemble de ces raisons, la fondation SERVIR, en partenariat avec HAMAP Formation, a souhaité mettre en place à Kokologo un atelier vélo qui posséderait un petit outillage et pourrait effectuer les réparations nécessaires. Un membre d'HAMAP Formation assurerait durant un mois la formation d'un jeune jusque là sans travail. En tant que bénévole, il prendrait à sa charge le billet d'avion France Burkina Faso A/R. Pour mener à bien ce projet, le financement nécessaire s'élève à 1190 €, la somme comprenant l'achat de petit outillage en France, l'achat sur place de pièces détachées et le logement sur place du formateur.

Dès que nous eûmes connaissance de ce projet, il était clair que nous avions enfin trouvé l'association qui donnait encore plus de sens à toute notre action. Des contacts furent rapidement établis et l'énergie des bénévoles en fut démultipliée. Lors de la Broc du 29 mai, un panneau présentant le projet fut exposé sur notre stand et l'annonce de ce partenariat dans la presse eut des effets inattendus : de généreux arrageois décidèrent de nous faire dons de vélos inutilisés (et en parfait état) à condition que le bénéfice de leur vente serve au financement du projet ! Au total, plus de 600 € furent récoltés et servirent donc à financer la moitié du projet. Sur ces 600 €, la moitié provient de la revente des vélos retapés par les petites mains de l'ADAV. Il n'y a pas que les alchimistes qui transforment le plomb en or !

La récupération et la réparation des vélos devenant maintenant permanentes, ce partenariat avec la fondation SERVIR a tout lieu de se pérenniser car la question de l'utilisation des bénéfices de la revente des vélos se reposera périodiquement. Il est donc convenu que lorsque le premier atelier vélo sera financé au Burkina-Faso, un second soit créé dans un autre village et des contacts ont déjà été établis en ce sens. Créer des synergies pour tenter de faire changer le quotidien ici et là-bas, modestement, concrètement, patiemment : un projet de tous les instants qui donne du sens à notre action et nous donne l'énergie de continuer.

**Olivier Jandot,**

*Correspondant local de Droit au Vélo à Arras*

*Pour en savoir plus : <http://www.fondation-servir.org>.*

*Vous souhaitez donner de vieux vélos ou donner un coup de main pour faire avancer le projet, contactez nous en écrivant à [arras@droitauvelo.org](mailto:arras@droitauvelo.org).*



Place du Théâtre, Arras, 29 mai 2010



Un enfant et un adhérent heureux



Deux vélos superbes généreusement donnés pour le Burkina



## CARAVANE VANNE 2010

Malgré les nombreuses manifestations prévues ce week-end là, une centaine de cyclistes se sont donné rendez-vous le dimanche 16 mai pour la traditionnelle Caravane Vanne. Le printemps était de la partie. Pour preuve, les « hirondelles » de la police municipale étaient bien là pour confirmer le proverbe. Organisé par Flonflons Productions dans le cadre de Wazemmes l'Accordéon côté français et par le Festival L'accordéon moi j'aime (Culture & Flonflons Flandres) côté belge, le cortège était encadré par les éducateurs sportifs de la ville de Lille et d'adhérents de l'ADAV. C'est bon enfant que le cortège s'est mis en route, direction Baisieux, pour retrouver les cyclistes belges partis de Tournai. Ambiance pseudo Tour de France, mais plus familiale que sportive. On est venu en famille avec les sièges enfants sur le porte-bagages, la remorque, le tandem, le tandem vertical solitaire (comment nommer ce vélo à double cadre vertical ?!). Le tout accompagné de chars musicaux et de quelques « pom-pom girls » en herbe.

**« Nous partîmes cinq cents; mais par un prompt renfort  
Nous nous vîmes trois mille en arrivant au port »**

Enfin presque, nous étions environ 170 en arrivant à Baisieux. Statistiques des organisateurs, car les hirondelles municipales nous avaient quittés à la frontière lilloise !

Arrivée à l'octroi, la rencontre des deux cortèges (les belges étant un peu plus nombreux) se transforme rapidement en une salle de bal en plein air. Puis tout le monde se remet en selle pour un circuit de 5 km jusqu'à l'aire de pique-nique. S'ensuit une après-midi champêtre au son de l'accordéon, avec juke-box vivant, cours d'accordéon pour les enfants...

En fin d'après-midi chacun est rentré chez soi à son rythme, mais avec des flonflons plein les oreilles.

À l'année prochaine, encore plus nombreux.

**Christophe Herlin**



## BALADES

### 32 cyclistes enchantés lors du week-end dans les Ardennes les 19 et 20 juin

La voie verte Trans'Ardennes a été élue en 2010 piste cyclable européenne par le jury du salon néerlandais « Fiets en Wandelbeurs » (salon des vacances à pied et à vélo) car elle remplit au mieux les critères de qualité du revêtement, beauté et variété des paysages, tranquillité et sécurité par rapport à la circulation. Les 32 cyclistes que j'ai emmenés, les 19 et 20 juin dernier, confirment ! Ce fut un vrai régal que cet ancien chemin de halage aménagé sur 83,5 kilomètres entre Charleville-Mézières et Givet.

Munis de notre carnet de route, et malgré un temps maussade, nous avons effectué une balade paisible d'environ 50 km pour rejoindre Haybes, où le repas du soir nous a permis de déguster des spécialités ardennaises. Après une bonne nuit à l'hôtel, en chambre d'hôtes, et, pour deux courageux, au camping, certains ont choisi de pousser jusque Givet, d'autres d'aller visiter la salaison de jambons d'Ardennes et de se balader en forêt. Sur le chemin du retour, un arrêt au point de vue de la Roche à 7

Heures nous a permis de voir le chemin parcouru au niveau de la boucle de Monthermé, et de rêver, tout en savourant la galette au sucre ardennaise, d'un autre jour où nous repartirons dans ce pays de collines verdoyantes, de ce pays où l'on n'arrive jamais (en référence au livre d'André Dhôtel).

Il est bon de noter que le prolongement de la voie verte vers Sedan, Mouzon et le département de la Meuse est prévu pour 2012. Et comme le groupe me l'a si gentiment dit, si c'est Nathalie qui organise, on s'inscrit ! Alors, à quand une autre aventure, en bus si nous sommes assez nombreux, ou, comme cette fois, avec deux minibus 9 places, un fourgon pour les vélos et deux voitures ? Et qui sait si un partenariat entre l'ADAV, la SNCF et la région Champagne-Ardenne ne permettrait pas de proposer le trajet en train avec un wagon spécial pour les vélos entre Lille et Charleville ?

Affaire à suivre ...

**Nathalie Lecocq**



### Méto côté français

Voici un article paru dans « Méto » (édition française) du 18 Mai 2010.

Sur le Web

**La championne du tricycle Vidéo.** Voilà une enfant qui a le compas dans l'œil. À l'heure où les gamines jouent à la poupée, cette fille préfère réaliser les créneaux les plus rapides du monde avec son tricycle. Si elle continue à le maîtriser aussi bien, son avenir est tout tracé : pilote de course, cascadeuse ou voiturier de luxe.

Suite à cet article, j'ai deux nouvelles à communiquer :

La mauvaise nouvelle, c'est qu'il y a un journaliste de plus qui ignore que le pétrole devrait augmenter et qu'un usage un peu plus rationnel va bientôt se révéler nécessaire.

La bonne nouvelle, c'est que nous pouvons espérer que cette petite fille deviendra une militante du vélo.

**Jean Dewavrin**

### Règlement de compte

Le jour où je verrai mes collègues de travail venir à vélo, je m'inquiéterai pour mon pouvoir d'achat.

**Jean Dewavrin**

## De retour de Berlin...

**Voici quelques échos et témoignages du formidable périple militant, organisé, du 3 au 31 juillet 2010, par CYCLO TRANS-EUROPE et par DYNAMOBILE.**

Un mois pour promouvoir le tronçon Paris - Berlin de la très belle véloroute Trans-Européenne, qui relie Saint-Jacques-de-Compostelle (Espagne) à Trondheim (Norvège) et à Moscou (Russie) ...

Un mois, également, pour militer afin de convaincre des bienfaits du vélo pour la mobilité, pour l'environnement et pour la santé.



**Une quinzaine d'adhérents de DROIT AU VÉLO étaient présents de Paderborn à Berlin. Un grand bravo à Nicole pour avoir su, avec une ténacité sans faille, susciter un tel enthousiasme ! Un grand merci, également, pour la qualité de ses articles dans l'HeurOvélo, et pour sa commission ADAV / DYNAMOBILE, que l'on n'hésitera pas à rejoindre.**

Louis WALRAVENS, 13 ans, BRUXELLES :

C'était mon 9e DYNAMOBILE. J'ai commencé à 2 ans ! J'apprécie la bonne ambiance avec les jeunes et avec les adultes. C'est toujours chouette de visiter des endroits que l'on ne connaît pas.

Karine LALANDE, 14,5 ans, VILLENEUVE-D'ASCQ :

J'ai apprécié les parcours et j'ai trouvé l'ambiance très sympa. La tranquillité de Berlin m'a beaucoup surprise (on entendait à peine la circulation automobile). Je n'ai pas aimé la nourriture, qui était pourtant bio, et les bons restos m'ont beaucoup manqué !

Quentin ROLLIN, 20 ans, SAINT-MARTIN-LE-BEAU :

J'ai tout aimé sauf les routes pavées et les chemins trop sableux. Le centre nautique à Halberstadt, offert par DYNAMOBILE après l'étape, était vraiment génial.

Alain TRÉFOIS, 52 ans, BRUXELLES :

L'année dernière, j'étais signaleur et, cette année, j'ai été promu capitaine de route ! Ça m'a permis de prendre des responsabilités afin de contribuer à amener, en toute sécurité, le groupe à Berlin.

Martine BUGNES, 58 ans, DEBRUYNES :

C'était ma première expérience de vacances à vélo. Je suis entièrement satisfaite à tout point de vue. N'étant pas végétarienne, je me suis parfaitement adaptée à la nourriture non carnée, parfaitement adaptée aux efforts fournis. Je n'ai par ailleurs jamais éprouvé, dans la journée, la nécessité de grignoter.

Claude LAPIERRE, 58 ans, vice-président de l'ADR2S (Association des Dynamobiliens Ronfleurs, Sourds et Sympathisants), MONS-EN-BARCEUL :

L'organisation était bon enfant et, malgré un groupe de plus de 250 personnes, tout s'est très bien passé. En trois mots : DYNAMOBILE, c'est super !!! Toutefois, afin de permettre des nuits plus harmonieuses dans les gymnases, une attestation ORL garantissant le non-ronflement des dynamobiliens non membres de l'ADR2S me paraîtrait plus que nécessaire.

Note importante : pour DYNAMOBILE 2011, la cotisation à l'ADR2S ne devrait pas augmenter, et resterait donc maintenue à 0 € 00. Des élections pour une nouvelle présidence de l'ADR2S sont toutefois fortement envisagées, l'actuel président (Ludo) étant, véritablement, beaucoup trop directif !

Michelle LAPIERRE, 60 ans, MONS-EN-BARCEUL :

J'ai été frappée par la convivialité de ce groupe qui accepte tous les âges (le participant le plus jeune avait 22 mois, le plus âgé avait près de 80 ans), qui respecte les particularités de chacun, et qui pratique, en permanence, l'entraide mutuelle (réparations des vélos, tâches ménagères...). Je reste ébahie par la parfaite organisation dans l'encadrement, avec le guide (Claude Hennin) qui avait fait le repérage et qui maîtrisait admirablement les itinéraires, avec le chef de caravane (Jean-Paul) qui positionnait, aux endroits dangereux et stratégiques, les capitaines de route et les signaleurs, et avec Dominique, la très sympathique vélo-balai.

Marie HENNO, 62 ans, VILLENEUVE-D'ASCQ :

J'ai été emballée par les parcours. Les paysages de la Trans-Européenne sont vraiment magnifiques ! DYNAMOBILE, c'est une expérience à faire au moins une fois dans sa vie. Ça ne se raconte pas, ça se vit !!!



Et pour l'année prochaine ???

En juillet 2011, CYCLOTRANS a prévu, d'ores et déjà, au Sud de Paris, une cyclo-randonnée de deux semaines sur la Trans-Européenne. Quant à DYNAMOBILE 2011, on devrait pouvoir en savoir plus lors de la journée des Retrouvailles, à Bruxelles, le samedi 2 octobre 2010. À suivre ...

Gérard

Liens :

[www.transeuropeenne.org](http://www.transeuropeenne.org)

[www.dynamobile.net](http://www.dynamobile.net)



### Méto côté belge

Voici un article paru dans « Méto » (édition belge) du 11 Mai 2010.

« **Bike to work** »  
 **motive 5000 travailleurs  
à prendre leur vélo**  
*Bruxelles. « Bike to work », créé dans le cadre du projet européen « Lifecycle », motive chaque jour 5000 travailleurs belges enregistrés à se rendre à vélo à leur travail. Via un système de points échangeables contre des bons de réductions, un concours et l'échange de trucs et astuces pour cyclistes, le programme « Bike to work » vise à encourager et soutenir*

*les travailleurs qui prennent leur vélo pour se rendre au travail. Le vélo est avantageux tant pour le travailleur que pour l'employeur, explique l'association. Pour le travailleur, il s'agit d'un mode de transport rapide et ponctuel, qui a un impact positif sur la santé. L'employeur bénéficie quant à lui d'une hausse de la productivité des travailleurs cyclistes et du fait que les travailleurs cyclistes sont en moyenne malades un jour de moins que les autres.*

Il paraît que les travailleurs français sont parmi les plus productifs (productivité à l'heure). Qu'est-ce que cela serait s'ils venaient tous à vélo au boulot !

Jean Dewavrin



## Nouveau guide des Voies Vertes et Véloroutes de l'AF3V

### Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes

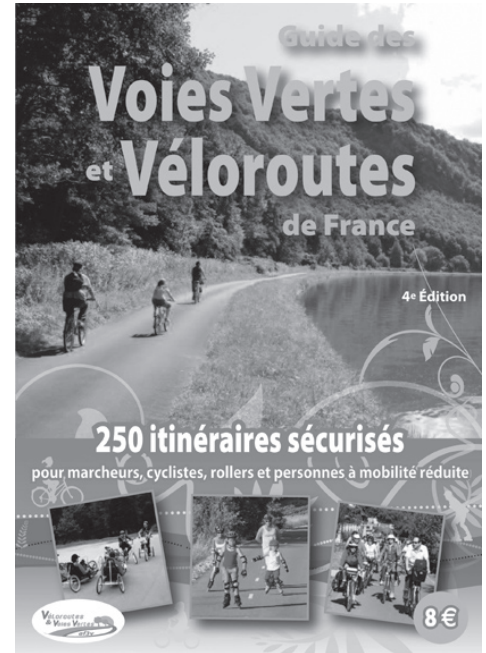
Nous sommes heureux de vous annoncer la parution du nouveau Guide touristique des Voies Vertes et Véloroutes de France.

Cette quatrième édition est le fruit d'un long travail de recensement – effectué par le réseau des bénévoles de l'AF3V, dont Droit au vélo pour la région Nord - Pas-de-Calais – de toutes les véloroutes et voies vertes en France. Elle décrit 250 Véloroutes et Voies Vertes avec un jugement qualitatif sur chacune, qui vous permettra de préparer vos balades et vos vacances.

Comme l'ADAV assure le secrétariat de l'AF3V, vous pouvez retirer directement ce guide dans notre local contre la somme de 8 € ou le commander en joignant une enveloppe de format A5 libellée à votre adresse et affranchie à 3,15 € accompagnée d'un chèque de 8 € à l'ordre de l'AF3V.

Vous pouvez compléter votre information sur les voies vertes recensées en consultant le site Internet : [www.af3v.org](http://www.af3v.org).

Michel Anceau



## ENSEMBLE

### Vaincre la mucoviscidose

L'association Vaincre la mucoviscidose (VLM) a été invitée le 5 juin 2010 par l'ADAV à participer à la Fête du vélo à la gare Saint-Sauveur à Lille.

Cette journée s'est très bien déroulée et la vente des vélos réparés par les bénévoles de Vaincre la mucoviscidose fut un grand succès. En effet, les 21 vélos sont partis très vite, permettant d'offrir 1200 € à notre association VLM.

Nous remercions également la société b'Twin qui nous avait prêté un vélo monté sur home-trainer et qui offrait à VLM un euro par kilomètre parcouru. Une vingtaine de personnes sont montées sur ce b'Twin et 90 km ont été parcourus, le plus courageux d'entre eux fut Jerry qui a parcouru à lui seul 20 km.

Merci à tous nos pédaleurs de l'espoir et à nos généreux donateurs, qui parfois ont donné plus que le prix demandé, et enfin, merci à l'ADAV pour son soutien.

Michel Becue,  
responsable des Vélos de l'espoir



[www.velos-espoir5962.over-blog.com](http://www.velos-espoir5962.over-blog.com)  
06 46 32 28 30  
[biclouteux5962@orange.fr](mailto:biclouteux5962@orange.fr)  
[www.vaincrelamucoviscidose.org](http://www.vaincrelamucoviscidose.org)



### BULLETIN D'ADHÉSION

**Pour favoriser l'usage du vélo en ville ou ailleurs,  
Pour que la voiture n'ait plus le monopole de la rue...**

Bulletin à renvoyer à l'Association Droit Au Vélo, 23, rue Gosselet, 59000 LILLE

J'adhère à l'ADAV et recevrai le journal "l'Heurovélo"  
et ma carte d'adhérent-e

- Adhésion individuelle : 14 €  
 Chômeur/étudiant : 8 €  
 Couple : 25 €  
 Famille : 25 € + 1 € par enfant  
 (3 personnes : 26 € ; 5 personnes : 28 €)  
 Famille monoparentale: 14 € + 1 € par enfant  
 Membre de soutien > 25 €  
 Association ..... : 25 €  
 Je n'adhère pas mais je souhaite recevoir le journal "l'Heurovélo" : 8 €  
 Je souhaite participer aux activités de l'ADAV (précisez éventuellement)  
 Je voudrais soutenir les actions de l'ADAV et je fais un don par chèque de ..... €  
 à l'ordre de L'ADAV. Je recevrai un reçu fiscal.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Profession : .....

Téléphone : .....

Courriel : ..... @ .....

Date de naissance : .....

## ARRAGEOIS

**11 mai – CUA.** Réunion de terrain avec les services communautaires pour arrêter la manière de marquer les SAS vélos sur l'ensemble des carrefours à feux gérés par la CUA. Les sas feront 3.5 m et le marquage blanc sera renforcé par un surlignage vert. M. Anceau.

**21 mai – CUA.** Présentation de différents projets cyclables pour avis. Projet de bandes cyclables sur les bd de la Liberté et Besnier, proposition de traitement de la place de Tchecoslovaquie... M. Anceau, O. Jandot.

**29 mai – Broc' à vélo,** stand d'information sur la place du Théâtre. De nombreux bénévoles arrageois.

**23 juin – Arras.** Réunion de travail avec l'élu et les techniciens en charge de la voirie. Suite à notre demande, la matérialisation des doubles sens cyclables de la zone 30 du centre-ville sera renforcée par des marquages au sol aux endroits où il existe des problèmes de visibilité. Il est également convenu de la mise en place de réunions périodiques en présence la CUA, en dehors de la commission de circulation, pour appréhender les besoins cyclables et définir une programmation des aménagements à court, moyen et long terme. M. Anceau, O. Jandot.

**13 juillet – CUA.** Présentation du projet de requalification de l'av Raoul-Thibaut à Saint-Nicolas dans le cadre de l'ANRU. Le traitement en zone 30 sera accompagné par la réalisation d'un cheminement propre aux piétons et aux cyclistes (certainement une voie verte) et de zones de rencontres et d'aires piétonnes. Ces principes de bases partagés, une nouvelle rencontre aura lieu par la suite pour définir avec exactitude la manière de traiter les insertions des cyclistes. L'ADAV fait également part de ses besoins en terme de stationnement. M. Anceau, O. Jandot.



Arras - nouvelle piste bidirectionnelle avenue Jean Zay

## BAILLEUL

**28 mai –** Réunion sur le plan de déplacements doux à Bailleul. M. Anceau, S. Geneste.

## DUNKERQUE

**5 juillet –** Rencontre avec l'élu et les services en charge du plan de déplacement urbain pour aborder les modalités d'un partenariat entre l'ADAV et la CUD (Communauté Urbaine de Dunkerque). Volonté de la CUD de s'appuyer sur l'expertise de l'ADAV pour l'élaboration de sa politique cyclable. Le mode de fonctionnement restera à définir après consultation des services et de l'exécutif. M. Anceau, S. Torro-Tokodi.

## HALLUIN

**18 mai –** Rencontre avec les élus et les services de la ville pour étudier la mise en place d'un groupe de travail vélo. Cette instance de concertation se mettra en place en septembre 2010. M. Anceau.

## HAZEBROUCK

**28 mai –** Rencontre avec le maire et différents élus pour demander à ce que l'ADAV soit associée aux projets de voiries de la ville et qu'une réflexion puisse se mener pour encourager et développer la pratique du vélo. Accord de principe. Dans un premier temps l'ADAV est invitée à réagir au projet de nouveau plan de circulation réalisé par un bureau d'études extérieur. M. Anceau, R. Fauvergue, E. Roussel.

## LAMBERSART

**21 avril – GTV.** Les aménagements suivants vont être proposés par la Ville aux comités de quartier, s'ils sont validés, ils pourront être réalisés en 2010 : doubles sens cyclables sur les rues Nicot, Mermoz, Marceau, Doumer et Jussieu. Dans le cadre de la mise en conformité du décret sur la généralisation des doubles sens cyclables dans les rues à sens unique des zones 30, les autres secteurs en zone 30 seront étudiés prochainement par LMCU (secteurs de Lattre de Tassigny, Pacot, etc.). Le stationnement vélo fermé rue Le Nôtre ne sera pas réalisé en 2010 faute de budget. P. Delrue, S. Geneste, JM. Roger.

## LESQUIN

**7 juin –** Réunion avec l'adjoint à l'urbanisme pour évoquer la place du vélo à Lesquin et envisager des pistes d'amélioration. S. Geneste, E. Lefebvre.

## LILLE

**8 avril –** Réunion avec la commission Cadre de vie du conseil de quartier du Vieux Lille pour envisager la mise en place du décret sur la généralisation des doubles sens cyclables dans les voies à sens unique des zones 30. Il leur est proposé de demander à LMCU d'étudier toutes les rues de la zone 30 à l'exception de quelques unes dans un premier temps. Une proposition d'étendre la zone 30 à tout le quartier leur est faite. La commission se montre globalement favorable à ces propositions. B. Cousin, S. Geneste.

**15 avril –** Repérage des emplacements des 100 arceaux vélo qui seront posés pour le 2e trimestre. S. Geneste.

**19 avril –** Visite du local Numericable qui pourrait être mis à disposition de l'ADAV et aménagé en atelier d'aide à la réparation. Bénévoles atelier.

**20 avril –** Réunion sur les locaux Numericable. Point sur les 10 locaux qui devraient être aménagés en 2010-11 pour une mise en place de stationnement vélo résidentiel en 2011. S. Geneste.

**26 avril – GTV technique.** Point sur les arceaux (les 118 arceaux du 2e trimestre seront posés fin juin). Point sur les études du secteur Gambetta : études réalisées par LMCU sur les rues Colbrant, Manuel et L Faure, de Flandres ; toutes les études de ce secteur seront présentées au conseil de quartier début mai. Point sur le circuit de validation des études. Point sur les études en attente : Vergniaud-Testelin, Condorcet, Sarrazins. Point sur la réunion qui a eu lieu avec la commission cadre de vie du Vieux Lille. Présentation des projets de la ZAC Arras-Europe. B. Cousin, É. Defossez, S. Geneste.

**29 avril – Comité de pilotage Zone de rencontre.** Débriefing sur la visite de la zone de rencontre de Metz. Débat avec les commerçants. Planning prévisionnel des travaux : réfection de la chaussée en février 2011, ouverture de la zone de rencontre en juin 2011. S. Geneste.

**30 avril – GTV communication.** Point sur les documents de communication relatifs à la fête du vélo. Point sur la prochaine campagne de communication sur l'éclairage des vélos. S. Geneste.

**12 mai – Présentation du plan bleu :** projet de remise en eau de l'avenue du Peuple Belge à Lille au pont Ste-Hélène à La Madeleine. Aménagement de type voie verte à proximité du canal. L'ADAV demande une piste cyclable unidirectionnelle le long de la voie voiture ne longeant pas le canal. M. Anceau, S. Geneste.

**21 mai –** Présentation des différents modèles de stationnement vélo sur deux étages pour le futur parking de la gare Lille-Flandres. M. Anceau, L. Couveliers, S. Geneste, S. Torro-Tokodi.

**26 mai –** Conférence de presse pour la fête du vélo. S. Geneste, S. Sylard.

**26 mai – GTV Technique.** Présentation par la Ville de son plan pluriannuel d'aménagements cyclables (liste des axes à aménager en priorité pour 2011, 2012 et 2013). Discussion sur le projet de la rue des Sarrazins. Dossier « bordures », 55 bordures ont été répertoriées et devraient être abaissées fin 2010 – début 2011. Affaissement du trottoir sur le pont de Fives : la Ville va aborder la question avec l'UTLS (LMCU). L'étude de doubles sens cyclable des rues Vergniaud et Testelin a été envoyée pour validation au conseil de quartier. Zone 30 du secteur Gambetta (entre Gambetta, Flandres, Solférino et Marché) : le projet a été présenté en conseil de quartier, ce dernier souhaite avoir les plans pour en parler en commission cadre de vie. Points divers. B. Cousin, S. Geneste.

**23 juin – GTV communication.** Bilan de la Fête du vélo 2010 et perspectives 2011. B. Cousin, S. Geneste.

**28 juin –** Réunion de préparation de la semaine de la mobilité. S. Geneste.

**1er juillet – GTV technique.** Point sur les arceaux ; présentation du projet de remise en eau de l'avenue du Peuple Belge (aménagements cyclables prévus) ; présentation du document sur les constantes dans les projets lillois (mobiliers, traitement du revêtement, etc.) ; validation par le GTV du double sens cyclable rue des Sarrazins, le dossier sera transmis au conseil de quartier pour avis ; présentation du projet place Leroux-de-Fauquemont (nouveau collège) ; présentation de l'étude du double sens cyclable rue d'Épinal, de la réponse du conseil de quartier sur la zone 30 du secteur de Wazemmes et de l'avis du conseil de quartier sur les aménagements cyclables des rues Vergniaud et Testelin ; présentation de la liste des rues concernées par des réfections de tapis. B. Cousin, S. Geneste.

**8 juillet –** Rencontre sur le terrain avec les habitants du quartier de Vauban pour détails de l'aménagement en double sens cyclable de la rue Vergniaud-Testelin suite à un avis négatif émis par le Conseil de Quartier. Après argumentation de l'ADAV sur l'intérêt d'un tel aménagement en terme de réseau et de sécurité, les personnes présentes se montrent convaincues de sa pertinence. B. Cousin, S. Geneste, L. Plancke, S. Torro-Tokodi.

## LA MADELEINE

**1er juin –** Réunion avec le cabinet Sareco pour évoquer les besoins en stationnement vélo sur la Madeleine dans le cadre de leur étude commandée par la Ville. S. Geneste.

**10 juin – GTDD.** Point sur la zone 30 entre République/Doumer/de Gaulle/ St-Maur, les travaux sont prévus pour cet été jusqu'en septembre. Point sur les autres secteurs en zone 30 concernés par la généralisation des doubles sens cyclables : LMCU présentera l'état d'avancement lors de la prochaine réunion prévue en septembre. Un cabinet a été missionné pour étudier les besoins en stationnement vélo sur la ville. Les projets d'aménagements



pour 2011 seront évoqués à la prochaine réunion. O. Dutel, S. Geneste.

## MARCQ-EN-BARCEUL

**28 mai** – Rencontre avec les services de la Ville concernant la pose d'un nouveau tapis sur la latérale du Grand Boulevard entre la rue de la Rianderie et le bd Clemenceau. L'ADAV souscrit à la proposition de réaliser une bande cyclable, en figeant le stationnement le long de la piste, mais demande à ce qu'elle soit continue et permette d'accéder au feu dans un sas. Il est également demandé que l'on profite de cette opération pour réaliser des abaissées de bordures pour permettre les liaisons entre la piste cyclable et les voies perpendiculaires. Dans les réflexions futures, lors de projets de renouvellement du tapis sur la latérale opposée à la piste du Grand Boulevard, il est demandé d'étudier la matérialisation d'un double sens cyclable. M. Anceau.

## MARQUETTE-LEZ-LILLE

**11 mai** – Réunion pour envisager la participation de Droit au vélo à la Roue des As le 17 octobre. S. Geneste.

**27 mai** – Opération marquage des vélos contre le vol au collège Debeyre. 30 vélos marqués. C. Breye, C. Herlin, JM Roger.

## RONCHIN

**5 mai** – GTV. Les aménagements prévus pour 2010 concernent la rue de l'Université (aménagement piéton / vélo), les rues Dillies et Voltaire (doubles sens cyclable), la rue Louis-Braille (prolongement et double sens cyclable). Les habitants demandent un aménagement cyclable sur le secteur du pont de la Camif, la Ville va relancer le Département qui est compétent sur cet axe. Des arceaux vélos ont été installés récemment. L'ADAV demande des études de doubles sens cyclables sur les rues suivantes : chemin latéral entre rue A. France et Fostier), rue Léon-Gambetta (entre place de l'Épée et rue Chalant) et rue du Bel Air. S. Geneste, JM et C. Van Nieuwenhove.

## ROUBAIX

**8 juin** – GTV. Point sur les aménagements réalisés récemment : DSC des rues de l'Alouette, Arts, de Gaulle, Château, Vaillant...Projet doubles sens 2010 : Hugo, Trichon, Alger, Fabricants, Macé, Fossées, Condorcet, Mimerel, Paix...Perspective 2010-2011 : Fosse aux Chênes, Bois, Hospice, Place du Travail, Lacroix, Lorrain, Bossut, Tassigny, Soubise, Curoir, Sébastopol, Tourcoing, Leclerc et Gambetta...Travaux en cours : pistes du bd de Mulhouse. M. Anceau, R. Bodart.

**13 juillet** – Rencontre avec les services pour définir les besoins en implantation d'arceaux de stationnement pour les vélos. L'ADAV fait remonter ses doléances et examine avec la Ville les possibles lieux d'implantation. Courant septembre une visite sur site sera organisée pour définir précisément l'implantation. M. Anceau, R. Bodart.

## TOURCOING

**26 avril** – Rencontre avec la SEM de l'Union pour aborder la place du vélo dans la conception du nouveau quartier de l'Union. Une réunion de coordination avec les acteurs de la voirie devra être programmée pour définir les insertions des cyclistes sur ce projet. M. Anceau.

**27 mai** – Groupe centre-ville. Point sur l'avancée des travaux. La question du stationnement des cycles pour la courte et la longue durée est posée. M. Anceau.

**31 mai** – Réunion, avec les services de la Ville et du

Département, sur le chantier de l'aménagement de la liaison nouvelle entre le bd Gambetta et la rue de Roubaix pour étudier le débouché du double sens de la rue des Carliers. M. Anceau.

**3 juin** – GTV. Point sur les projets de doubles sens qui sont à matérialiser prochainement : Industrie, Ste-Barbe, Fleurus, Bouvines, J.d'Arc, Moquet, Paris, Carliers (prolongement du double sens) et sur le réaménagement de la rue de Wailly qui devrait comporter des pistes cyclables. En attendant la Ligne à Haut Niveau de Service, le bd d'Halluin sera doté de bandes cyclables en approche du bd Industriel. L'ADAV rappelle la nécessité de mettre en conformité les zones 30 à sens unique en les dotant de doubles sens cyclables et demande à ce que cela soit bien intégré dans les travaux du centre-ville. M. Anceau.

**8 juillet** – GTV. Passage en revue d'aménagements déjà validés dont le traitement nécessitait quelques mises au point (peintures, signalisation...). S. Torro-Tokodi.

## VALENCIENNOIS

### Valenciennes

**6 mai** – Réunion du Groupe Travail Vélo en Mairie, la Ville donne son accord pour l'organisation d'une fête du vélo. Discussion sur les nouveaux doubles sens cyclables à mettre en place et leur généralisation dans les zones 30. L'ADAV propose que soit étudiée la possibilité de réaliser des bandes cyclables sur le bd Watteau ainsi que des sas vélo aux carrefours à feux et l'ouverture aux vélos du couloir de bus place de la République. Ces différentes propositions seront étudiées et éventuellement mises en place en même temps que les doubles sens dans la zone 30. S. Geneste, A. Legrand.

**20 mai** – Réunion préparatoire pour l'organisation de la fête du vélo. L'ADAV et Citoyenneté Routière exposent le projet aux services municipaux concernés par cet événement. C. Bridelance, S. Geneste, A. Legrand.

**25 mai** – GTV. L'ADAV propose une mise en double sens cyclable de la majorité des sens interdits du centre-ville en zone 30 et l'aménagement d'une bande sur un boulevard de ceinture. L'ADAV fournit une liste de propositions d'emplacements d'arceaux vélos à proximité des établissements publics et des salles de sport. S. Geneste, A. Legrand.

**9 juin** – Réunion avec l'association *Citoyenneté Routière* et le Conseil des seniors pour une préparation en commun de la fête du vélo. C. Bridelance, S. Geneste, A. Legrand.

**15 juin** – GTV. La Ville a, par arrêté municipal, interdit l'extension des doubles sens cyclables en centre-ville, dans toutes les rues concernées par le décret du 30 juillet 2008. Cette mesure devrait toutefois être provisoire, la Ville souhaite étudier les rues une par une et valider ou non le double sens cyclable. À noter que le premier sas vélo de la ville a été peint avenue de Liège, les autres devraient suivre. S. Geneste, A. Legrand.

**8 juillet** – Réunion avec les adhérents pour échanger sur l'organisation de la fête du vélo. Le nom de l'évènement sera « Val'en cycles ».

### Valenciennes Métropole :

**SITURV** - Syndicat Intercommunal du Transport Urbain du Valenciennois

Profitant de la concertation publique sur la ligne D du tram Valenciennes – Crespin, l'ADAV a consigné dans les registres, déposés à cet effet, des remarques sur la totalité du parcours. S. Geneste, M. Anceau, A. Legrand.

## Porte du Hainaut Saint-Saulve

**20 avril** – Présentation, par la Ville, d'un projet de mise en « zone 30 » de tout un quartier avec création de doubles sens cyclables. A. Legrand.

**3 juillet** – Rencontre avec le député-maire de Saint-Saulve pour évoquer la généralisation de la mise en double sens cyclable des sens uniques en zone 30 de la ville. Les services techniques devraient nous rencontrer rapidement pour traiter ce sujet. A. Legrand.

**12 juillet** – Réunion en mairie avec les Services Techniques et la Police Municipale pour évoquer la généralisation des doubles sens cyclables. Un recensement des sens interdits concernés sera effectué cet été, par la Ville, et notre avis sera sollicité sur la possibilité de les faire évoluer en double-sens cyclable. A. Legrand.

**Juin - juillet** – Après quelques visites dans les rues de la commune avec les services techniques, pour proposer des emplacements où pourraient être installés des arceaux, la ville a commencé à les poser. A. Legrand.

## VILLENEUVE D'ASCQ

**4 juin** – Conférence de presse avec la municipalité pour annoncer la Fête du vélo. Point avec l'élu en charge des déplacements des projets cyclables sur Villeneuve d'Ascq. M. Anceau, G. Laurent.

**14 juin** – Conseil de quartier d'Annappes. L'ADAV défend le projet de double sens de la rue de la Station. Forte opposition alors que l'aménagement répond à tous les critères techniques... M. Anceau, G. Laurent.

**8 juillet** – Réunion de travail sur la mise en page de la future carte des aménagements cyclables de la ville et échange sur la liste de propositions en terme de stationnement fournie par l'ADAV. G. Laurent.



Saint Saulve, pose d'une série de nouveaux arceaux

## WASQUEHAL

**16 juin** – Rencontre avec le Premier Maire Adjoint pour définir un possible partenariat avec l'ADAV. Accord de principe pour lancer une concertation régulière à partir du mois de septembre. Le souhait de la Ville serait de travailler en étroite collaboration avec les villes limitrophes. M. Anceau, Y. Dupire.

## LILLE METROPOLE COMMUNAUTE URBAINE LMCU

**29 avril** – Plan Climat. Participation aux travaux et intervention en tribune de l'ADAV. M. Anceau, S. Torro-Tokodi.

**7 mai** – Plan vélo communautaire. Première réunion du comité de pilotage : bilan du plan vélo 2009, programmation 2010, points sur la continuité cyclable de la Deûle à hauteur du site Rhodia et de manière générale sur l'ensemble des continuités sur les voies vertes. M. Anceau.

**27 mai** – Mise en place du groupe de travail « Voirie-Espaces publics » de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées (CIAPH). M. Anceau, Ph. Delrue.

**17 juin** – Réunion sur le projet de la partie nord du pôle d'échange de la Bassée. Présentation des aspects non modifiables (amélioration du parvis, création d'un giratoire entre les rues de la gare et de Lens, bande cyclable sur la rue de la gare, création de stationnement automobile, etc). Présentation de deux propositions concernant l'aménagement du parking + quais bus et de deux propositions concernant le passage sous le pont (trottoir actuel + 2 voies VL + 1 bde cyclable vers le giratoire ou 2 voies VL + trottoirs élargis). S. Geneste.

**6 juillet** – Comité de pilotage Pôle d'échange de Seclin. Présentation du projet : aménagements de voirie (avec doubles sens cyclable), stationnement vélo et voiture. M. Anceau, S. Geneste.

## Unité Centrale

**30 avril** – Repérage à vélo sur le futur tracé de la LINO nord (Liaison Intercommunale Nord Ouest) avec les services communautaires et les bureaux d'études mandatés. M. Anceau, S. Geneste.

**5 mai** – Visite de terrain avec les services communautaires du site Rhodia à la Madeleine pour étudier les possibilités de résorber l'interruption du halage de la Deûle au niveau de la Madeleine entre Lille et Marquette. M. Anceau, S. Geneste.

**11 mai** – Point avec les services communautaires sur le projet Arras-Europe à Lille. M. Anceau, S. Geneste.

**15 juin** – Réunion de travail sur l'évolution du guide communautaire sur les doubles sens cyclables. Intégration du décret sur la généralisation des doubles sens cyclables dans les zones 30, évolution sur les largeurs de voies. M. Anceau, S. Geneste.

**1<sup>er</sup> juillet** – Réunion de travail sur le guide communautaire des aménagements cyclables. Point sur le chapitre « Bande cyclable » et discussion sur la partie couloir bus. S. Geneste.

**4 août** – Réunion de travail sur le projet d'aménagement de l'av. Kennedy à Lille. M. Anceau, S. Geneste.

**6 août** – Réunion de travail sur la mise à jour et l'élaboration de nouveaux guides techniques sur les aménagements cyclables : bandes, pistes, zones apaisées, couloirs-bus, giratoires, matériaux, abaissées de bordures. M. Anceau, S. Geneste.

## Unité Territoriale Lille – Seclin

**8 juin** – Réunion sur le projet de la rue Kennedy à Lille. Discussion sur la gestion des carrefours notamment et sur le positionnement et la largeur des pistes cyclables projetées. M. Anceau, S. Geneste.

## Unité territoriale Roubaix – Villeneuve d'Ascq

**25 mai** – Réunion de travail, étude de différents projets. **Roubaix** : projet de double sens rues des Fabricants et Rouget de l'Isle. **Lys les Lannoy** : projet d'un double sens rue Échevin. **Villeneuve d'Ascq** : projet de bande sur une partie du bd de Valmy. M. Anceau.

**24 juin** – Réunion de travail, étude de différents projets. **Mons-en-Barœul** : Mail piétons-vélos le long du bd Napoléon I qui devient une zone 30 avec perte des bandes cyclables. **Roubaix** : projet d'un plateau pour limiter la vitesse et sécuriser les cyclistes rue des Arts au droit du groupe scolaire. **Lys-lez-Lannoy** : projet d'un plateau rue Chanzy pour assurer une traversée sécurisée de la voie verte. **Leers** : projet de zone 30 dans la rue du Mal

Leclerc (entre la déchèterie et l'antenne sud). **Villeneuve d'Ascq** : nouveau point sur le projet d'aménagement des abords du Grand Stade. M. Anceau.



traversée de Seclin - chantier de réfection avec implantation de pistes cyclables

## Unité Territoriale Tourcoing – Armentières

**18 mai** – Zone de l'Union : L'ADAV demande la mise en place d'une réunion de coordination avec les services communautaires concernés par ce quartier à cheval sur plusieurs communes pour appréhender au mieux les aménagements cyclables. Accord. M. Anceau.

## DÉPARTEMENT DU NORD

### Arrondissement de Lille

**31 mai** – Tourcoing. Réunion, avec les services de la Ville et du Département, sur le chantier de l'aménagement de la liaison nouvelle entre le bd Gambetta et la rue de Roubaix pour étudier le débouché du double sens de la rue des Carliers. M. Anceau.

**10 juin** – Subdivision d'Armentières : Présentation du projet de liaison cyclable entre Annœullin, Don et Sainghin-en-Weppes sur la D 41. L'idée est notamment de promouvoir la desserte sur la gare de Don. Les traversées des localités n'offrent pas suffisamment d'emprise pour toujours permettre la réalisation d'aménagements cyclables. Une visite sur site s'effectuera pour déterminer les itinéraires à privilégier dans ces zones. La réunion permet également d'aborder le projet de giratoire entre les RD 933 et 141 aux limites de Prémesses, Ennetières et Cappinghem. L'ADAV demande que les aménagements cyclables soient continus jusqu'à l'anneau. Le projet doit être réétudié en ce sens. M. Anceau.

### Arrondissement d'Avesnes

**31 mai** – RD 236 liaison Rousies – Maubeuge. Présentation du projet de liaison cyclable qui permettra notamment la desserte d'un collège et d'un lycée. Une piste cyclable bidirectionnelle est envisagée. Elle permettra de traverser les différents ouvrages (voie ferrée et Sambre). Cette piste sera plus ou moins proche de la route suivant les contraintes, et se raccordera à la voie verte de la Sambre (Halage) et à une voie de desserte à très faible trafic qui permet de rejoindre collège et lycée puis le site partagé avec les bus qui donne accès au centre de Maubeuge. Une signalétique sera à prévoir. M. Anceau.

**14 juin** – Réunion de coordination pour entériner le fonctionnement des relations ADAV/Département sur l'arrondissement. L'ADAV sera contacté « au fil de l'eau » pour chaque projet cyclable. Cela devra notamment être le cas pour l'étude de la poursuite de la voie verte de L'Avesnois entre Glageon et Fourmies et la limite du département. M. Anceau.

## Arrondissement de Douai

**2 juin** – Douai, Porte d'Arras. Suite à la réunion du 16 mars, le projet a été remanié de façon à permettre la circulation des cycles sur les trottoirs en approche et sur le pourtour du futur giratoire. L'espace est optimisé pour permettre d'y donner un statut d'aire piétonne. Les cyclistes pourront ainsi soit utiliser les aires piétonnes ou s'insérer dans le trafic. Les branches secondaires sont également étudiées pour permettre la réalisation de bandes cyclables. Lécluse-Hamel : projet de liaison cyclable sous la forme d'une piste bidirectionnelle. M. Anceau.

## Arrondissement de Valenciennes

**22 juin** – Rombie-Jeanlain / RD 50 : Projet d'une liaison cyclable sous forme de pistes cyclables unidirectionnelles et bidirectionnelles suivant le terrain et les emprises. L'ADAV rappelle la nécessité de soigner les accès et les seuils de ces pistes. Les réinsertions seront progressives lorsque le bâti obligera à interrompre les aménagements dans certaines traversées de localités. Point sur différents traitements d'intersections et de points durs ponctuels sur des aménagements cyclables de l'arrondissement. M. Anceau.

## DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**15 juin** – Loos en Gohelle, RD 943 / chemin de l'Église, traitement de la traversée cyclable : élargissement, suppression de barrières pour faciliter les mouvements des cyclistes. Discussion sur le traitement possible des giratoires... M. Anceau.

## RÉGION NORD – PAS-DE-CALAIS

**26 avril** – Réunion sur le futur Pôle d'échange de



Roubaix - piste à contresens rue du Château pour accéder à la Grand-Place

La Bassée. Le cabinet d'études a présenté quatre scénarios pour le secteur sud du pôle d'échange (côté ville d'Haisnes) concernant le stationnement automobile et les aménagements cyclables. S. Geneste.

**10 juin** – Réunion sur le projet de la partie sud du pôle d'échange de La Bassée. Deux options sont présentées (avec ou sans chicane). L'ADAV insiste sur la nécessité et la possibilité de réaliser un aménagement cyclable continu dans chaque sens sur la rue de Lens. S. Geneste.

## PÔLE INFO->DÉPLACEMENTS

**4 mai** – Formation à la circulation à vélo en ville pour une dizaine d'employés de Partenord à Lille. L'entreprise offre un antivol de qualité conseillé par l'ADAV aux employés faisant le choix du vélo pour se rendre au travail.



**5 mai** – Stand d'informations et exposition à l'école Léon-Jouhaux à Lille quartier Vauban.

**6 mai** – Point sur le fonctionnement du PID avec le nouvel interlocuteur de l'ADEME.

Intervention sur les alternatives à la voiture individuelle auprès d'adhérents institutionnels de la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS).

**10 mai** – Repérage de l'itinéraire du pédibus organisé par l'association de quartier Centre Ville à Seclin.

**11 mai** – Présence au lancement du Plan Climat du Pays des Moulins de Flandre. Participation à l'atelier Transports.

**16 mai** – Stand à l'arrivée de la Route du Louvre à la Citadelle à Lille.

**19 mai** – Conférence sur les enjeux des alternatives à la voiture individuelle pour des étudiants de l'École d'Ingénieurs du Pas-de-Calais à Saint-Omer

**20 mai** – Rencontre sur la participation des associations du réseau MRES aux différents plans climat territoriaux en région.

**26 mai** – Réunion de travail sur le Plan Climat Région, identification d'actions à privilégier, telles que la sensibilisation des porteurs de projet à la réalisation de stationnement vélo sécurisé.

**27 mai** – Présentation de la démarche de mise en place du vélobus pour l'école Anatole-France à Fâches-Thumesnil en présence de parents d'élèves et d'adhérents de l'ADAV.

**28 mai** – Stand à la Journée sans voiture de Courrières (62).

**29 mai** – Stand au centre social Boilly à Tourcoing.

**1<sup>er</sup> juin** – Comité de pilotage Billettique de LMCU, point d'attention sur l'intégration des services au vélo.

**3 juin** – Participation à l'atelier Alliances PDE portant sur la thématique du covoiturage. Échanges avec différents acteurs et retours d'expériences. Intérêt de la démarche limité dans les villes disposant d'alternatives intéressantes type réseau de transports en commun développé ; mais pertinence pour

des zones isolées ou exclusivement routières.

**5 juin** – Fête du vélo à Dunkerque. Rencontre avec de nombreux cyclistes intéressés par la création d'une antenne de l'ADAV à Dunkerque.

**10 juin** – Stand au forum PDE organisé par Thalès à Lambersart. 10% des employés viennent déjà au travail à vélo. Avis sur la qualité du stationnement proposé et conseils sur l'implantation d'un dispositif plus adapté et plus visible.

**14 juin** – Formation des parents et enfants participant au vélobus de Fâches-Thumesnil.

**15 juin** – Intervention à la conférence organisée au salon Préventica à Lille sur les enjeux des déplacements à vélo pour améliorer la qualité des déplacements domicile-travail, en présence de la CRAM.

**17 juin** – Reportage filmé du vélobus de l'école Pasteur pour la réalisation d'un film sur l'Agenda 21 de Lille.

**28 juin** – Atelier Déplacements du Plan Climat du Pays Cœur de Flandres à Bergues.

Rencontre avec l'adjoint aux déplacements intéressé par une collaboration de l'ADAV aux projets d'aménagement. Fort potentiel de mises à double sens cyclable.

**1<sup>er</sup> juillet** – Groupe de Travail Mobilités du Plan Climat Région.

**6 juillet** – Réunion au siège de Région pour l'organisation d'éco-événements et la prise en compte des déplacements dans les différentes démarches.

**8 juillet** – Intervention sur les alternatives à la voiture individuelle auprès d'adhérents associatifs de la CRESS.

**9 juillet** – Comité de pilotage pour la mise en place du PDE du groupe hospitalier St Vincent-St Philibert, en présence d'autres acteurs de la mobilité (Transpole, IDDR).

**20 juillet** – Point d'étape semestriel avec nos interlocuteurs de l'ADEME.

**21 juillet** – Rencontre avec notre interlocuteur de la Région pour mise au point sur les missions du PID.

Formation théorique et pratique à la conduite à vélo

en ville avec des animateurs de la Maison de Quartier de Moulins à Lille.

## VÉOLIA

**19 juillet** – Préparation de la fête du vélo à Valenciennes, « Val' en cycles ». Veolia a donné son accord pour y participer. Mise à disposition d'un bus pour proposer une action pédagogique sur le thème: « **Vélos, camions danger !** »

La société Véolia souhaiterait également nous faire rencontrer ses chauffeurs de bus pour traiter de la cohabitation bus/vélos en ville. M.Anceau, A. Legend.

## SNCF – TER Nord – Pas-de-Calais

**28 avril** – Réunion de coordination pour la réalisation de 4 journées spéciales TER+Vélo pendant la période estivale. L'ADAV se chargera d'encadrer les participants aux balades et proposera les itinéraires. M. Anceau, L. Coveliers.

**26 juin** – 1<sup>re</sup> opération train + vélo à la découverte de la Scarpe et de la voie verte Orchies-Fenain. R. Bodart, F. Colin, L. Coveliers, O. Dutel.

**10 juillet** – 2<sup>e</sup> opération train + vélo : l'Audomarois. M. Anceau, R. Bodart, L. Coveliers, O. Dutel.

## FUBICY

**Du 22 au 25 juin** – Participation à la conférence Velo-city organisée par la European Cyclist's Federation à Copenhague. S. Torro-Tokodi.

## Lille 3000/Saint-Sauveur

**13 avril** – Réunion de préparation de la fête du vélo. S. Geneste.

## ADAV

**9 mars** – Réunion de préparation de la fête du vélo. Adhérents.

**13 mars** – Formation des correspondants locaux.

**13 avril** – Réunion de préparation de la fête du vélo. Adhérents.

**26 avril** – Réunion de préparation de la fête du vélo avec les partenaires.

**11 mai** – Réunion de préparation de la fête du vélo. Adhérents.

## MRES

**28 avril** – Débat sur le Plan de Déplacement Urbain. Tribune avec l'ADAV, l'Automobile Club, Lille Métropole... M. Anceau.

## École de Conduite Française

**29 avril** – Table ronde sur usagers vulnérables et poids lourds. S. Geneste.

## CES VÉLOCISTES OFFRENT LE MEILLEUR ACCUEIL ET DES REMISES AUX ADHÉRENTS

Réductions sur achat de vélos et pièces (hors promotions et sur présentation de la carte d'adhérent de l'année en cours).

### VÉLO & OXYGEN

4 rue du 19 mars 1962  
Achicourt - 03 21 55 85 17. -5%

### CAPSULE CYCLES

3 rue Copernic  
Arras - 03 21 71 03 67  
-5%.

### RIDE ON

689 rue du Pont de pierres  
Béthune  
03 21 64 02 51. -5% et -10%

### SPORTDEP

931 av du gal de Gaulle  
Bondues  
03 20 30 72 90. -5% et -10%

### PRO CYCLES 62

876 avenue de la Libération  
Bruay la Buisnière  
03 21 53 52 58. -10 %

### CYCLES LESAFFRE

204 Rue Carnot  
Fâches-Thumesnil  
03 20 95 46 96. -5%

### VANDERDONCKT FONTAINE

Cycles Peugeot  
1 et 3 rue Roger Salengro  
Hellemmes  
03 20 56 52 66. -5% et -10%

### LAMBERSART CYCLES

11 rue du Bourg  
Lambersart  
03 20 93 99 38. -5% et -10%

### CYCLES LECOLIER

64 rue Gambetta  
Lille - 03 20 54 83 39  
-5% et -10%

### CYCLOGREEN

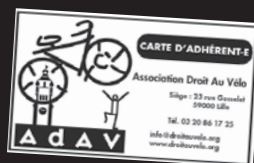
58 rue Gustave Delory - Lille  
03 20 96 15 88. -5%

### MES VÉLOS HOLLANDAIS

rue Royale - Lille.  
Sur rendez-vous.  
06 13 32 39 48 - 5%

### VILLAVÉLO

24 pl Louise de Bettignies  
Lille - 03 20 74 17 58. -5%



### Cycles VERBRUGGHE

411 av. de Dunkerque - Lomme  
03 20 08 98 41. -5% et -10%

### Cycles FALLET

4 bis av. Robert Schumann  
Mons en Barœul  
03 20 04 47 01 - Remises

### SCOOTENVILLE

78 rue de Famars  
Valenciennes  
VAE, cyclomoteurs, e-solex.  
03 27 25 64 76. -5% et -10%

### CULTURE VÉLO

Angle de la rue J. Guesde et  
du bd de l'Ouest à Villeneuve  
d'Ascq. 03 20 56 06 99  
-5% et -10%

## ABRÉVIATIONS

CUA : Communauté d'Agglo d'Arras  
GTV : Groupe Travail Vélo  
LHNS : Ligne à haut niveau de service  
MRES : Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités  
PDE : Plan de Déplacements d'Établissement  
PDES : Plan de Déplacements d'Établissement Scolaire  
PDU : Plan de Déplacements Urbains

# AGENDA



Pour certaines de ces activités,  
l'association recherche  
des bénévoles.

## Les ateliers de réparation et d'entretien :

- tous les 1<sup>ers</sup> samedis du mois, à la MRES à Lille de 10h à 12h;
- tous les 3<sup>es</sup> mardis du mois au foyer de Jeunes Travailleurs *Béthanie*, 15 rue St Génois à Lille de 18h à 20h.

Du 15 au 22 septembre,

**Semaine Européenne de la Mobilité**, voir programme détaillé en bas de page.

Samedi 18 septembre,

## Journée des Véloroutes et Voies Vertes

Maubeuge - Val de Sambre, départ de Lille.

Réservations obligatoire au 0891 671 059 (de 6h à 20h - 0,23€/min)

Samedi 25 septembre,

**Broc'à vélo à Roubaix**, voir affiche ci-contre.

Mardi 21 et jeudi 23 septembre,

**Animations et sortie au collège Lazaro** de Marcq-en-Barœul.

Mardi 21 septembre, de 18h à 20h.

**Présentation de l'ADAV** à la MDE de Dunkerque.

Jeudi 23 septembre, de 11h30 à 14h,

**AG2R La Mondiale stand PDE.**

Jeudi 30 septembre,

**Voirie pour tous, Sur le chemin de l'école à l'université... Pour des lieux accessibles à tous, et des usagers éco-mobiles**

À Arras, au CVRH.

Samedi 2 et dimanche 3 octobre,

**Forum des associations à Arras.**

Jeudi 14 octobre, à partir de 18h,

**Réunion des adhérents lillois** à la MRES

Dimanche 17 octobre, de 10h à 18h.

**Journée du vélo** à Marquette lez Lille.

Du 8 au 17 novembre,

**Opérations éclairage** dans la région

Plus d'infos sur [droitauvelo.org](http://droitauvelo.org)

**Les articles pour le prochain Heurovélo, le n°65, doivent nous parvenir avant le 18 décembre**

Journal dérailleur  
**l'heurovélo**

l'HeuroVélo, journal dérailleur, est édité par l'association Droit au vélo - ADAV 23, rue Gosselet 59000 Lille.  
Tél : 03 20 86 17 25 ; fax : 03 20 86 15 56

# ÉVÉNEMENTS

vendez et Acheter votre Vélo d'Occasion

Stand d'informations

**vendez et Acheter votre Vélo d'Occasion**

**Samedi 25 septembre 2010**  
9h - 18h

Place de la Liberté à Roubaix

Installation des vendeurs de 8h30 à 9h  
Inscription sur place sur présentation d'une pièce d'identité

Renseignements :  
[www.droitauvelo.org](http://www.droitauvelo.org)  
[info@droitauvelo.org](mailto:info@droitauvelo.org)  
03 20 86 17 25

**ADAV**  
droit au vélo

## SEMAINE DE LA MOBILITÉ ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE **BOUGEZ AUTREMENT** 16-22 SEPTEMBRE 2010

**Mercredi 15 septembre** : Journée des Transports Publics à Lille  
Place de la République, de 10 à 18h.

**Jeudi 16 septembre** : PDE (Plan de Déplacement d'Entreprise) de l'Hôpital de Seclin.  
Dans le hall de 11h30 à 14h - stand et exposition *Simplifiez-vous la ville !* en présence d'autres acteurs de la mobilité sur le territoire de LMCU.

**Vendredi 17 septembre** :  
- Aeropark à Valenciennes  
Au Novotel, de 9h à 16h - stand et exposition *Simplifiez-vous la ville !*  
- Hôtel de Ville à St André, de 9h30 à 13h.

**Samedi 18 septembre** : Stand à Tourcoing  
Grand Place, de 15 à 19h.

**Mardi 21 septembre** : Forum de la mobilité à Dunkerque  
**À l'ULCO** - informations au grand public (université du Littoral Côte d'Opale), de 9h à 18h.

**Mercredi 22 septembre, de 8 à 12h** :  
Villeneuve d'Ascq - Stand au marché d'Annappes pour l'inauguration du service de gardiennage de *Quoi de Neuf Docteur* (QND), de 8 à 12h.

Courriel : [info@droitauvelo.org](mailto:info@droitauvelo.org) - Site : [www.droitauvelo.org](http://www.droitauvelo.org)  
Commission paritaire : ISSN 12510602 ; périodicité trimestrielle.  
Conception ADAV. Le numéro : 2 euros ; gratuit pour les adhérents.  
Toute suggestion est la bienvenue.  
Directeur de la publication : Benoît Cousin.  
Mise en page : Vanessa Delattre, Sébastien Torro-Tokodi.  
Illustrations : Laurent Libessart (p.1).  
Relecteurs : Hervé de Cagny et Aude Vanmansart.

Alain Legrand, Laurent Plancke, Jean-Marie Roger, Sébastien Torro-Tokodi, Gérard Vahé, les Parents du vélobus de Fâches.

Les articles parus dans l'Heurovélo sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs et ne sauraient engager l'association ADAV.

Imprimé sur papier recyclé et encres végétales par les imprimeries Calingaert. Tirage : 1 500 ex.

Ont contribué à ce numéro : Michel Anceau, Jean-Marie Barfély, Michel Becue, Benoît Cousin, Luc Coveliers, Jean Dewavrin, Sabine Geneste, Christophe Herlin, Olivier Jandot, Nathalie Lecocq,

Accueil aux heures de travail des salariés ; pour être sûrs de rencontrer quelqu'un, nous vous conseillons de téléphoner avant de vous déplacer : 03 20 86 17 25.  
Permanences tous les mercredis de 14 h à 18 h.

